

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE
REGION DE L'OUEST
DEPARTEMENT DE LA MIFI
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
DE BAFOUSSAM 1^{ER}
SECRETARIAT GENERAL
SIGAMP
B.P. 361 BAFOUSSAM
TEL. : 690 40 07 72

E.mail: communebafoutssam1er@gmail.com
Site web: www.mairiebafoutssam.com



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND
WEST REGION
MIFI DIVISION
BAFOUSSAM 1ST SUB-DIVISION
COUNCIL
GENERAL SECRETARY
SIGAMP
P.O Box : 361 BAFOUSSAM
TEL 690 40 07 72

[MAITRE D'OUVRAGE]
[MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1^{er}]

[COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES]

Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° **01** DU **22 JAN 2026**
pour les travaux de construction d'un pont de 6mlx5mx4m sur la rivière
Mlem entre les villages Banengo dans le Département de la Mifi et Magom
dans le Koung-khi (Bafoussam 1^{er}), et ses accès dans la Commune
d'Arrondissement de Bafoussam 1^{er}. En procédure d'urgence

Type de commission : CIPM/BFM 1^{er} Exercice budgétaire : 2026

FINANCEMENT : MINTP

IMPUTATION : EXERCICE 2026

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
PASSATION DES MARCHES DE TRAVAUX
Janvier 2026

TABLE DES SIGLES

A RMP : Agence de Régulation des Marchés Publics

BP U : Bordereau des Prix Unitaires

DQE : Devis Quantitatif et Estimatif

MINMAP : Ministère des Marchés Publics

MO / MOD : maître d'ouvrage / maître d'ouvrage délégué

SDPU : Sous - détail des Prix Unitaires

CIPM : Commission Interne de Passation des Marchés

CCCM : Commission Centrale de Contrôles des Marchés Publics

CSPM : Commission Spéciale de Passation de Marchés Publics

CDPM : Commission Départementale de Passation des Marchés Publics

DTAO : Dossier Type d'Appel d'Offres

DAO : Dossier d'Appels d'Offres

TABLE DES MATIERES

Pièce N°0.	Lettre d'invitation à soumissionner	6
Pièce N°1.	Avis d'Appel d'Offres (AAO)	10
Pièce N°2.	Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO)	24
Pièce N°3.	Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)	56
Pièce N°4.	Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)	81
Pièce N°5.	Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)	116
Pièce N°6.	Cadre du bordereau des prix unitaires	120
Pièce N°7.	Cadre du détail quantitatif et estimatif	125
Pièce N°8.	Cadre du sous-détail des prix	129
Pièce N°9.	Modèle de marché	133
Pièce N°10	Modèles ou formulaires types à utiliser par les Soumissionnaires	138
Pièce N°11	Visa de maturité.....	
Pièce N°12.	Liste des organismes habilités à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics	
Pièce N°13.	Procédure de passation des marchés en ligne	174
Pièce n°14:	La Charte d'Intégrité	
Pièce N°15.	Grille de notation	

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°...Q.A./CIPM / Exercice budgétaire 2026 du 22/11/26 pour les travaux de construction d'un pont de 6mlx5mx4m sur la rivière Mlem entre les villages Banengo dans le Département de la Mifi et Magom dans le Koung-khi (Bafoussam 1^{er}), et ses accès dans la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1^{er}. en procédure d'urgence

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre des travaux de construction des ouvrages d'art, le Maître d'Ouvrage (Maire de la Commune de Bafoussam 1^{er}) lance un Appel d'Offres Ouvert pour les travaux suscités dans la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1^{er}, Département de la Mifi, Région de l'Ouest. En procédure d'urgence

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

Série 000 : Installations,

Série 100 : Nettoyage et terrassements,

Série 400 : Ouvrage d'art ;

Série 500 : Signalisation et équipements ;

Série 600 : Divers.

3. Tranches/Allotissement

Les travaux ne nécessitent aucun allotissement

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est : soixante-cinq millions (65.000.000) FCFA.

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage est de quatre (04) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droits camerounais exerçant dans les travaux publics.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Ministère des travaux publics de l'exercice 2026 sur la ligne d'imputation budgétaire n°.....

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est *en ligne*.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives le récépissé de la CEDEC et un cautionnement de soumission , acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO dont le montant s'élève à **en FCFA six**

cent cinquante mille (650.000) et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres..

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

La version numérique sera consultée dès publication du présent avis et sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm), en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.publiccontracts.cm> et [http://www.marchesppublics.cm](http://www.marchespublics.cm).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appel d'offres est visible dès publication du présent avis sur le site de l'ARMP et sur la plateforme COLEPS suscitée dès publication du présent avis. Il sera enregistré contre versement d'une somme non remboursable *des frais d'achat du DAO de soixante dix mille (70.000Francs CFA)* (1), payable dans les caisses du receveur municipal de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1^{er} ou dans le compte n°10034 00060 37160168801-10 logé à Banque Atlantique, Agence de Bafoussam.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le [23 FEV 2026] à 10 [Heure limite]. Le soumissionnaire transmettra sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde » en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis une copie physique de l'offre et une copie enregistrée sur clé USB ou CD/DVD.,

Taille et format des fichiers

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

NB : Les rabais ne seront pris en compte que lorsqu'ils seront saisies en chiffre et en lettres.

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables:

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence du récépissé de la CDEC ou de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 12 3 FEV 2026 à 11 heures dans la salle de Commission Interne de Passation des Marchés publics de la Commune de Bafoussam 1^{er} sise avant le lycée bilingue de Bafoussam-Ndiengdam.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises. **Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres**

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.²²

15. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels². Un critère ne peut être à la fois éliminatoire et essentiel.

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des soumissionnaires.

15.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- ♦ de l'absence du récépissé CDEC et du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis;
- ♦ de la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- ♦ des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- ♦ de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- ♦ du non-respect du format de fichier des offres ;
- ♦ l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- ♦ de l'absence de la copie certifiée conforme de l'attestation de catégorisation;
- ♦ de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- ♦ la présentation de l'offre ;
- ♦ les références du soumissionnaire ;
- ♦ la capacité financière supérieure à 50% (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière).
- ♦ la qualification et l'expérience du personnel
- ♦ les moyens logistiques
- ♦ la méthodologie

Le soumissionnaire obtiendra au moins 70% des critères essentiels ;

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

17. Nombre maximum de lots :

Ce projet n'est pas allotii.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *90 jours* à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à [service (SIGAMP), BP, téléphone 699 84 37 41 / 699 61 48 81 / 677 75 28 98 / 677 27 23 45, fax, e-mail] ou en ligne sur la plateforme <http://www.publiccontracts.cm>, COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm>.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation, (faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques), bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro ou le MO au numéro 699 84 37 41 / 699 61 48 81 / 677 75 28 98 / 677 27 23 45.

Bafoussam, le 21 JAN 2026

Maître d'Ouvrage

Copies :

- Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP)
- ARMP
- Président CIPM/BFM 1^{er}
- Affichage
- chronos



TENDER NOTICE

Open National Invitation to tender No...../CIPM/, The Project Owner of Board: Roads fund Financial 2026 of road maintenance

1. Subject of the invitation to tender

As part of the construction work for the engineering structures, the Project Owner is launching an open call for tenders for the aforementioned works in the Bafoussam 1st council, under an emergency procedure.

2. Nature of works

Works comprise especially:

Series 000: Installations;

Series 100: Cleaning and Earthworks;

Series 400: Engineering Structures;

Series 500: Signage and Equipment;

Series 600: Miscellaneous.

3. Allotment

Work does not need land subdivision

4. Estimated cost

The projected cost of the operation, following preliminary studies is sixty-five million (65 000 000) CFA francs.

5. Estimated execution deadline

The maximum time frame provided for by the Project Owner for the execution of works subject of this invitation to tender is four (04) calendar months. This time frame shall run from the date of notification of the administrative order to commence the services.

6. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is opened to Cameroonian companies which exercise public work.

7. Funding

The works under this invitation to tender shall be financed by Minister of Public contrat of exercise 2026 years' budget.

8. Bidding method

The submission selected for this consultation is online.

9. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, CDIC reciep or a hand-endorsed bid bond, issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds for public contracts and whose list appears in document 12 of the Tender File (TF). of an amount of [specify the all-in amount in CFA francs is 650.000. Each bid bond must include the CDEC receipt. It is not more than 2 % of the estimated cost of the contract all taxes inclusive (ATI), in accordance with the Order in force] and valid up to thirty (30) days beyond the initial date limit of the validity of bids. The absence of the bid bond issued by a first-rate bank or financial body of first category authorized by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts shall lead to the immediate rejection of the offer. A bid bond submitted but that does not have any relation with the consultation

concerned shall be considered as absent. The bid bond presented by a tenderer at the bid opening session shall not be accepted.

10. Consultation of Tender File

The hard copy of the file may be consulted free of charge during working hours in the services of the PO at [place of consultation of tender file (SIGAMP service), P.O. Box, telephone, fax, e-mail)] as soon as this notice is published.

It may equally be consulted online on the COLEPS platform at the following addresses: <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm> on the ARMP website (www.armp.cm) or on any other electronic communication means indicated by the Project Owner (to be specified).

11. Acquisition of tender file

The hard copy of the file may be obtained from Bafoussam 1st council of the TF service, tel: 690 400 772, P.O. 361 Bafoussam as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of seventy thousand (70,000) CFA Francs payable at municipal collector of Bafoussam 1st council.

It is equally possible to obtain the electronic version of the Tender File by downloading it free of charge through the addresses indicated above. However, online submission is subject to the payment of Tender File purchase fees.

12. Submission of bids

Each bid shall be drafted in English or French

For submission online, the bid must be submitted by the bidder on the COLEPS platform or any other official electronic means of communication to be specified by the Project Owner latest on [deadline for receipt of bids] at [time limit]. A back-up copy of the tender recorded on a USB key or CD/DVD must be sent in a sealed envelope with the clear and legible indication "back-up copy", in addition to the above mentioned indication, within the deadline set.

File size and format

For online submission, the maximum sizes of the documents that will transit on the platform and constitute the tenderer's offer are the following:

- 5 MB for the Administrative file; • 15 MB for the Technical Offer;
- 5 MB for the Financial Offer. The following formats are accepted:
 - PDF format for text documents;
 - JPEG for images.

The applicant shall make sure that he uses compressing software to possibly reduce the size of the files to be transmitted.

13. Admissibility of bids

The administrative documents, the technical offer and the financial offer must be placed in separate envelopes and submitted in a sealed envelope.

The Project Owner shall not accept:

Bids bearing information on the identity of the tenderers;

Bids submitted after the closing date and time for submission of bids;

Envelopes without indication on the identity of the Invitation to Tender;

Bids non-compliant with the bidding mode;

Failure to comply with the number of copies specified in the PRTF or offer in copies only;

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts or the failure to comply with the model documents of the Tender File shall lead automatically to the rejection of the bid without any other procedure. A bid bond submitted but not relating to consultation concerned shall be considered

14. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase and shall take place on 23 FFV 2018 at 10 a.m by the Project Owner Tenders Board in the internal procurement committee of Bafoussam 1st situated in next to Bafoussam NDIENGDAM bilingual high school.

Only tenderers may attend this opening session or be represented by a person of their choice, duly authorized, even in case of a group of companies.

Under pain of being rejected, the required administrative documents must be submitted in originals or copies certified by the issuing service or the relevant administrative authority, in accordance with the provisions of the Special Regulations of the invitation to tender. They shall be not later than 3 (three) months old from the original deadline for the submission of tenders or must have been issued after the date of signature of the Tender Notice.

In case of absence or non-conformity of a document in the administrative file during the opening of bids, after a 48(forty-eight) hours deadline granted by the Board, the file shall be rejected.

The opening of bids must take place not later than one hour after the deadline for receipt of tenders set out in the Tender File.

15. Evaluation criteria

Evaluation criteria are of two types: the eliminatory criteria and essential criteria. No criterion can be eliminatory and essential at the same time.

The aim of these criteria is to identify and reject incomplete offers and substantially not compliant with the conditions laid down in the Tender File, especially with regard to the admissibility of administrative documents, the compliance of the technical offer with the Tender File technical specifications and with the qualification of tenderers.

15.1 Eliminatory criteria

The eliminatory criteria set the minimum conditions to be fulfilled in order to be admitted for evaluation following the essential criteria. They should not be the subject of notation. The failure to comply with these criteria shall lead to the rejection of the bidder's offer.

The eliminatory criteria include:

- Absence of the CDEC receipt and/or the bid bond in the offer at the time of bid opening;
- Failure to submit, beyond the 48(forty-eight) hours deadline after the opening of bids, a document of the administrative file deemed non-compliant or absent (except the bid bond);
- False declarations, fraudulent schemes or forged documents;
- Absence of the sworn statement for not having abandoned contracts during the last three years;
- Failure to comply with bids file format;
- Absence of a quantified unit price in the financial offer;
- Absence of grading(categorization) certificate;
- Absence of an element in the financial offer (submission, BPU, DQE);

15.2 Essential criteria

The essential criteria for the qualification of bidders shall focus especially on:

- ◆ Presentation of bid;
- ◆ Bidder's references;
- ◆ Financial capacity up to 50%; (Access to a line of credit or other financial resources, turnover, attestation of financial solvency);
- ◆ Personnel qualification and experience;

PIECE N°2

REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

TABLE DES MATIERES

A. Généralités	28
Article 1. Objet de l'offre	13
Article 2. Financement	14
Article 3. Principes éthiques	14
Article 4. Candidats admis à concourir	15
Article 5. Matériaux, matériels, fournitures, équipements et services autorisés	16
Article 6. Documents établissant la qualification du Soumissionnaire	16
Article 7. Visite du site des travaux	17
B. Dossier d'Appel d'Offres	18
Article 8. Contenu du Dossier d'Appel d'Offres	18
Article 9. Eclaircissements apportés au Dossier d'Appel d'Offres et Recours	19
Article 10. Modification du Dossier d'Appel d'Offres	19
C. Préparation des offres	20
Article 11. Frais de soumission	20
Article 12. Langue de l'offre	20
Article 13. Documents constituant l'offre	20
Article 14. Montant de l'offre	21
Article 15. Monnaies de soumission et de règlement	22
Article 16. Validité des offres	23
Article 17. Cautionnement de soumission	23
Article 18. Propositions variantes des soumissionnaires	24
Article 19. Réunion préparatoire à l'établissement des offres	24
Article 20. Forme, Format et signature de l'offre	25
D. Dépôt des offres	25
Article 21. Cachetage et marquage des offres	25
Article 22. Date, heure limites de dépôt des offres et Mode de soumission	26
Article 23. Offres hors délai	27

- ❖ Logistic means,
- ❖ Methodology.

The bidder should obtain at least 70% of the essential criteria

16. Award of contract

The Project Owner shall award the contract to the bidder whose bid meets the required technical and financial qualification criteria and whose offer was evaluated as the lowest by including as the case may be, the rebates proposed

17. Maximum number of lots:

This project is not divided into lots.

18. Duration of validity of bids

Bidders shall remain committed to their bids for [Indicate the duration 90 days] from the initial deadline set for the submission of bids.

19. Further information

Additional information may be obtained during working hours from [(SIGAMP service), , P.O Box 361 Bafoussam Tel: 699 84 37 41 /699 61 48 81/ 677 75 28 98/677 27 23 45 or online on the COLEPS platform via <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>,

20. Fight against corruption and malpractices

For any denunciation of corruption attempt practices, facts or acts, please call the National Anti-Corruption

Commission (NACC) on 1517, the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) (SMS or call) on (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48, the ARMP or the PO Tel: 699 84 37 41 /699 61 48 81/ 677 75 28 98/677 27 23 45.

Bafoussam 1st, the 12 1 JAN 2026



NGNANG CYRILLE

Copies:

- Authority in charge of Public Contracts (MINMAP);
- ARMP;
- Project Owner or Delegated Project Owner concerned, if applicable;
- Chairperson of the T B concerned/ BFM 1er;
- Notice board/file